

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

La colonie italienne de Monaco a célébré avec éclat la fête annuelle du *Statuto*. Une distribution de secours aux indigents de toute nationalité a d'abord eu lieu la veille par les soins du Comité de bienfaisance de la colonie, au siège dudit Comité. Puis le lendemain dimanche, 5 juin, les membres du bureau et de nombreux nationaux se sont rendus au Consulat d'Italie, rue Caroline, et de là au théâtre des Variétés, où M. Nuvolini, député de Port-Maurice, venu pour la circonstance, a prononcé un grand discours patriotique, au cours duquel l'orateur a parlé des sentiments d'union des races latine et a invité ses compatriotes à propager les idées de fraternité et de paix qui assureront le bonheur des peuples. Ce discours a été unanimement applaudi.

A midi, un grand banquet réunissait à l'hôtel Bristol environ quatre-vingts convives autour de M. le Consul d'Italie Rosset. Au champagne, divers toasts ont été portés, aux applaudissements des assistants, en l'honneur de LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie, de S. A. S. le Prince de Monaco et de M. le Président de la République française.

Au cours du banquet, un orchestre a fait entendre la *Marche Royale italienne*, la *Marseillaise*, l'*Hymne Monégasque* et des morceaux variés de son répertoire.

Selon la pieuse coutume, la procession de la Fête-Dieu, a pourcouru jeudi dernier les principales rues de Monaco-Ville dont pour la circonstance la plupart des maisons étaient gracieusement décorées et fleuries. S. G. M^{gr} Du Curel, évêque de Monaco, officiait, entouré de tous les ecclésiastiques de Principauté, et dans le cortège suivaient S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. le Maire et de nombreux fonctionnaires, ainsi que les membres du corps judiciaire. La bénédiction a été donnée à la chapelle du Palais et aux deux beaux reposoirs élevés place du Palais et place de la Visitation. La procession, escortée d'un piquet de carabiniers et à laquelle la *Société Philharmonique* prêtait son dévoué concours, a défilé dans un ordre parfait au milieu d'une foule nombreuse et recueillie.

D'autre part, avant-hier après-midi, la procession de la paroisse de Sainte-Dévote a parcouru, suivant l'usage traditionnel, les principales rues de la Condamine. Enfin, dimanche prochain, ce sera la paroisse Saint-Charles qui, à son tour, célébrera la Fête-Dieu, et dont la procession annuelle se déroulera dans les principales avenues de Monte Carlo.

Au cours de sa dernière séance, présidée par M. Gaston Moch, l'Institut international de la Paix a pris, entre autres décisions, celle de publier un

Annuaire de la vie internationale dont le premier numéro paraîtra en février 1905.

Dans la même séance, M. Gaston Moch a fait l'éloge du peintre russe Veretschagin, mort sur le *Petropawlosk* à Port-Arthur, le 13 avril dernier. Ce grand artiste, qui a été appelé le Tolstoï de la peinture, était un apôtre des idées modernes et en particulier de la paix. Tous ses tableaux sont destinés à inspirer l'horreur de la guerre.

Le Comité de la Société des Régates vient de constituer son bureau pour l'année 1904-1905. Ont été nommés :

Président : M. Louis Neri.

Vice-Présidents : MM. Jean Barral et Franz Bulgheroni.

Trésorier : M. Michel Gastaud.

Secrétaire : M. Charles Xhrouet.

Dimanche prochain, 12 juin, la *Estudiantina Monégasque* fera sa sortie annuelle. C'est la charmante localité de Saint-Jean-sur-mer qui a été choisie cette fois comme but de cette excursion qui sera agrémentée d'un banquet, d'une matinée artistique donnée avec le gracieux concours de la Société des *Amis de la Jeunesse de Monaco*, et enfin d'une soirée dansante.

ACCIDENTS : Plusieurs accidents se sont produits la semaine dernière : le plus grave, car il a été suivi de mort, est la chute terrible que fit un enfant de cinq ans, Marengo Joseph, qui tomba d'un mur haut de quinze mètres, surplombant l'avenue Plati, quartier de la Colle Supérieure. Le pauvre enfant, qui respirait encore lorsqu'on le releva, mourut en arrivant à l'hôpital.

Le jeune Joseph Ruatta, quatorze ans, eut la main prise dans une raboteuse, à l'atelier Rigoni, quartier Saint-Michel. La main fut littéralement broyée; l'amputation a été jugée nécessaire.

Jules Portes, ouvrier au service de MM. Lauck, Muller et Barral, est tombé sur une véranda, qu'il nettoyait, et s'est fait des blessures assez graves pour nécessiter son transfert à l'Hôtel-Dieu.

Au port, Albert Balestra, journalier, occupé au déchargement du cargo-boat qui amène le charbon pour l'usine à gaz, a eu le pied gauche pris sous un wagonnet, et, assez grièvement blessé, a dû être conduit à l'hôpital, encore que sa blessure ne présentât aucun danger immédiat.

Au milieu d'une nombreuse et sympathique affluence de parents et d'amis a été célébré, samedi dernier, le mariage de M. G. Villanova, pharmacien à Monte Carlo, avec M^{lle} Henriette Crovetto, fille cadette de M. et M^{me} Henri Crovetto. Après le mariage civil à la Mairie et la bénédiction nuptiale donnée à l'église Saint-Charles, un beau déjeuner a réuni les intimes des nouveaux mariés dans la grande salle du restaurant de l'hôtel de Paris.

Devant le Tribunal Supérieur jugeant au criminel, ont eu lieu hier les débats du vol important

de bijoux commis le 29 janvier de l'année dernière au préjudice de M. Bronfort, bijoutier au boulevard de la Condamine. Les deux inculpés, Joseph Pensa et Mellerio Landi, de nationalité italienne, avaient été arrêtés et condamnés à Toulon au mois de juillet suivant pour divers autres vols commis dans cette ville.

Par la suite, l'enquête ayant établi de fortes présomptions de culpabilité contre ces malfaiteurs en ce qui concerne le vol Bronfort, le gouvernement monégasque demanda et obtint l'extradition des deux inculpés qui comparurent hier devant le Tribunal.

Un public nombreux assistait à l'audience. Les débats sont présidés par M. d'Alverny, vice-président, assisté de MM. Mareschal et Maurel, juges, auxquels ont été adjoints, conformément à la loi, MM. de Loth, Gindre et Médecin, membres de la Commission communale. Lecture de l'acte d'accusation ayant été donnée par M. Raybaudi, greffier en chef, M^e Barbarin, défenseur de Landi, soulève la question d'incompétence, M. le substitut de Villeneuve combat ces conclusions qui ont été rejetées par le Tribunal.

Après l'interrogatoire des accusés et l'audition des témoins, qui ne révèlent aucun fait nouveau, M. de Villeneuve, substitut, requiert l'application rigoureuse des lois contre les deux audacieux malfaiteurs. La défense a été présentée fort habilement par M^e Kunemann pour Pensa et M^e Barbarin pour Landi.

Le Tribunal, après délibération d'environ une heure, a rapporté un verdict de culpabilité aux termes duquel Pensa, reconnu coupable de vol qualifié, est condamné à 15 ans de travaux forcés, et Landi, reconnu coupable de complicité par recel, à 7 ans de la même peine.

Dans son audience du 3 juin 1904, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Borgo Pierre, né à Nizza-Monferrato, province d'Alexandrie (Italie), le 25 juillet 1887, boulanger à Vintimille, un mois de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion et pour outrages à un agent de la force publique;

Di Vita Jules, né à Ponte Buggianese, province de Lucca (Italie), le 20 juin 1849, journalier, demeurant à Mazza Cozzile, six jours de prison, pour mendicité.

Une Exposition d'industrie, agriculture, commerce, hygiène, alimentation, aura lieu à Lyon en août et septembre prochains.

Cette manifestation, organisée par le Comité industriel français, est placée sous le patronage de M. le Gouverneur militaire de Lyon, des sénateurs et députés du Rhône, de l'Ain, de l'Isère, du Corps consulaire de Lyon, des sommités médicales françaises et des principaux groupements de l'industrie et du commerce de France.

L'Exposition comprend 10 sections, ainsi réparties :

Section 1. — Hygiène, économie sociale, assistance publique.

Section II. — Sauvetage.

Section III. — Arts, enseignement.

Section IV. — L'habitation.

Section V. — La mode.

Section VI. — La publicité.

Section VII. — Les sports.

Section VIII. — Le papier et les industries qui le transforment.

Section IX. — Horticulture, agriculture,

Section X. — Economie domestique, alimentation,

Un concours culinaire (œuvres d'art culinaire de cuisine, pâtisserie, confiserie et charcuterie) sera organisé pendant l'exposition.

Pour plus amples renseignements, on peut s'adresser au Consulat de France, à Monaco.

Une des personnalités les plus connues et les plus sympathiques parmi la société de nos fidèles hivernants, M. Eugène Adam, président de la Société sportive d'encouragement, vient de mourir à Paris après une très courte maladie. Il était âgé de soixante-quatre ans; sa perte sera vivement ressentie dans le monde du sport, où il ne comptait que des amis.

M. Adam avait été, en 1887, le fondateur de la Société sportive, où il avait su, en administrateur avisé, s'entourer de concours dévoués, pour mener à bonne fin l'œuvre entreprise.

Le succès dépassa ses espérances, et son initiative intelligente donna à toutes les sociétés de courses une impulsion et une émulation d'où résultèrent de superbes progrès.

Il fit courir il y a quelques années, et c'est sous ses couleurs que Vanille remporta en 1889 la grande course de haies.

Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1900, pour services rendus à l'élevage.

Lettre de Paris

Paris, 5 Juin 1904.

Encore un centenaire!... Cette fois, c'est une femme qu'on vient de fêter, une femme de lettres dont les œuvres d'une psychologie romantique impressionnèrent les générations d'il y a quelque soixante ans. C'est à l'Odéon, la succursale de la Comédie-Française, que se sont tenues les assises de cette cérémonie commémorative, et la troupe a repris, pour la circonstance, une vieille pièce oubliée, le *Démon du foyer*, dont la facture surannée montre une fois de plus combien peu les plus grands écrivains se survivent.

Tandis que les acteurs évoquaient les personnages de la Comédie, Flora et Camille, les deux sœurs jalouses que silhouetta Georges Sand, les curieux, les passionnés de documents visitaient les bibelots-souvenirs réunis par M. Ginisty et groupés dans le foyer du vieux théâtre de la rive gauche. Ils contemplaient là de très vieux bijoux, sans beauté et sans art, grosses pierres cossues, lourdes boucles d'oreilles, pendeloques démodées d'une banalité qui sent le bazar. Il est vrai qu'en lisant les notices rédigées par les familiers de Nohant, on est édifié sur la provenance de ces joyaux un peu paysans.

Georges Sand, qui ne cherchait point l'originalité artistique de nos mondaines d'aujourd'hui, s'accommodait du colporteur Berrichon qui promenait son éventaire de bibeloterie à travers les campagnes, de la ferme au château, pourvoyant de bijoux clinquant la métayère et la châtelaine.

Les amateurs de menus détails anecdotiques se réjouissaient d'autre part à la vue des marionnettes de Nohant, ces pupazzi que la romancière costumait elle-même et qui jouaient les drames et les comédies de Maurice Sand devant les familiers du château qui ne demandaient qu'à applaudir.

Des dessins, car l'auteur du *Démon du foyer*, que reprend précisément l'Odéon, s'amusait à jeter sur le papier des pochades et des croquis au hasard de sa fantaisie, des nœuds, des mouchoirs, des bonbonnières, quelques robes, de vieux briquets tout noirs et des porte-cigarettes, composaient à peu près l'ensemble du petit musée qui a fait pâmer d'émotion les fervents de la féconde et illustre romancière.

On sait que le groupe parlementaire français de l'arbitrage international se propose d'inviter les membres des parlements de Suède, de Norvège et de Danemark à sa prochaine grande manifestation à Paris. Cette manifestation sera en quelque sorte une répétition des fêtes qui eurent lieu l'année dernière, au moment de la visite des

Anglais. Elle comportera, outre un grand banquet où les personnalités les plus en vue de la politique française, sans distinction de parti, prendront la parole, des réceptions chez le Président de la République, à la Chambre et au Sénat.

Venant après la visite des Anglais et avant celle des Américains, l'invitation du groupe français revêt une signification toute particulière. Elle comporte un hommage à la culture des petits peuples et marque un intérêt et un respect pour leur indépendance qui ne passeront certainement pas inaperçus dans les pays du Nord.

Or, voici que quelques difficultés ont surgi qui ralentissent les négociations en cours, bien qu'on espère fermement qu'elles pourront être surmontées.

En France, on a des raisons sérieuses pour désirer que la visite ait lieu au mois de novembre prochain. Mais il se trouve que le Storting norvégien sera en session à ce moment. Le voyage, en pleine session parlementaire, d'un groupe de députés assez nombreux semble en effet, au premier abord, rencontrer certains obstacles.

Il se présente pourtant une solution qui serait tout à fait correcte au point de vue des règles et des usages parlementaires. Cette solution, la voici : que le Storting envoie un certain nombre de députés en qualité de *délégués en mission officielle*, mission conférée par le parlement lui-même.

Par un tel acte, le Storting — qui fut le premier parlement à adhérer au Bureau de Berne — marquerait une fois de plus son amour de la paix et la Norvège pourrait prendre part à une manifestation d'un haut intérêt humanitaire.

La Société de l'Histoire du théâtre est en train d'organiser une représentation exceptionnelle au « théâtre de Verdure » du Pré-Catelan, au bois de Boulogne. Ce cadre délicieux, qui comporte une scène naturelle faite de rochers, d'arbres et de fleurs, n'avait pas été utilisée depuis près de cinquante ans. Ce sera, à Paris, la première tentative d'un vaste spectacle en plein air. Avec l'autorisation du ministre et du directeur des beaux-arts, M. Jules Claretie, administrateur général de la Comédie-Française, a bien voulu accorder à la Société le concours du Théâtre-Français. Le spectacle se composera essentiellement d'*Œdipe-Roi*, que M. Mounet-Sully, membre de la Société, se souvenant de ses triomphes à Orange, jouera avec l'enthousiasme qu'il apporte à ces reconstitutions du théâtre antique, et du quatrième acte de *l'Arlésienne*.

Cette représentation est placée sous les auspices du comité d'honneur de la Société de l'Histoire du théâtre, comprenant MM. Henry Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, président d'honneur; Victorien Sardou, de l'Académie française, président effectif; de Selves, préfet de la Seine; Henry Marcel, directeur des beaux-arts; Jules Claretie, de l'Académie française; L. Halévy, de l'Académie française, et Paul Meurice, M. Henri Lavedan, de l'Académie française, vice-président; M. d'Estournelles de Constant, chef du bureau des théâtres, à la direction des beaux-arts, et M. Paul Ginisty, directeur de l'Odéon, secrétaire général, ont été délégués par la Société à l'organisation de cette représentation. Une note prochaine donnera la date exacte et l'indication complète du programme, les noms des artistes qui prendront part à cette solennité et le prix des places. L'amphithéâtre du théâtre de Verdure comprend environ 1,800 places. Voilà bien la salle et le spectacle qui conviennent aux belles journées ensoleillées de ce commencement de saison estivale!

L. S.

LETTRES ET ARTS

L'Association des critiques musicaux. — L'assemblée générale annuelle de l'Association professionnelle de la critique dramatique et musicale a été tenue, salle Pleyel, sous la présidence de M. Catulle Mendès. La réunion était très nombreuse. Après la lecture des rapports de M. Maxime Vitu, secrétaire, et de M. Théodore Henry, trésorier, qui ont été très applaudis, l'assemblée a procédé au renouvellement par moitié de son Comité; ont été élus: MM. Armand d'Artois, Adolphe Brisson, Alfred Bruneau, Anatole Claveau, François de Nion, Georges Pfeiffer, Albert Soubies et Edmond Stoullig, membre sortant rééligible. M. Catulle Mendès a été réélu président par acclamation. MM. Albert Soubies et Adolphe Brisson ont été proclamés vice-présidents sans scrutin, à l'unanimité des votants.

Le poète Lenau. — On vient d'inaugurer à Esslingen, en Wurtemberg, un monument érigé en l'honneur

du poète Nicolas Lenau, de son vrai nom, Niembsch von Sirehlenau (1802-1850). Beaucoup de compositeurs célèbres, Schumann entre autres, ont mis en musique plusieurs de ses œuvres lyriques ou traduit symphoniquement ses poèmes. Liszt a écrit en 1858-1859 ses « Deux épisodes d'après le *Faust* de Lenau », d'où sont dérivées d'une façon plus ou moins directe les trois valse de *Méphisto*, publiées beaucoup plus tard, et la *Méphisto-Polka*. Il y a même, au Musée Liszt, à Weimar, une quatrième valse de *Méphisto*.

Les représentations lyriques de Munich.

Voici dans quel ordre seront données, en août et septembre prochains, au théâtre du Prince-Régent, à Munich, les représentations de fête en l'honneur de Mozart et de Wagner: Du 1^{er} au 11 août, *les Noces de Figaro* (direction Félix Mottl); *la Flûte enchantée*, *l'Enlèvement au Sérail* (direction Hugo Reichenberger); *Don Juan* (direction Franz Fischer); *Così fan tutte* (direction Hugo Röhr). Chaque ouvrage sera joué deux fois. 12 et 24 août, *Tristan et Isolde* (direction Félix Weingartner et Franz Fischer); 14, 26, 29 août et 6 septembre, *le Vaisseau Fantôme* (direction Félix Mottl); 15 et 27 août, *les Maîtres chanteurs* (direction Arthur Nikisch); 18 à 21 août, 31 août à 3 septembre, 8 à 11 septembre, *l'Anneau du Nibelung* (direction Félix Mottl, Franz Fischer, Félix Mottl).

MARINE ET COLONIES

Le prix des navires de guerre. — *L'United Service Gazette* de Londres donne de curieux renseignements sur la progression constante du prix de construction des navires de guerre depuis dix ou douze ans.

En Angleterre, le *Royal-Sovereign* a coûté en 1891-1892, 67 liv. st. 10 sh. par tonne (1 livre sterling = 25 fr. ; 1 shilling = 1 fr. 25); le *Roi Edouard VII* d'aujourd'hui revient à 89 liv. st. par tonne.

En France, le prix est passé de 93 liv. st. 4 sh. en 1891 à 112 liv. st. 19 sh. par tonne pour la *Patrie*, actuellement en construction.

En Russie, le prix s'est élevé de 75 liv. st à 100 liv. st.

En Allemagne, la marine paye 90 liv. st. par tonne au lieu de 66 liv. st. il y a douze ans.

Aux Etats-Unis, on compte, pour les nouveaux navires mis en chantier, un prix de revient de 97 liv. st. par tonne.

En somme, en ce qui concerne les navires de combat, l'augmentation, pendant cette période de dix à douze ans, va de 22 à 25 liv. st. par tonne, soit 30 à 35 p. 100 environ.

Le journal de Londres fait remarquer que ce sont les navires de combat anglais qui coûtent encore le meilleur marché.

Si l'on passe au type représenté par les croiseurs cuirassés, on trouve, en Angleterre, que l'*Australia*, datant de 1886, a coûté 60 liv. st. par tonne, et que le *Duc-d'Edimbourg* d'aujourd'hui revient à 83 liv. st. 10 sh. par tonne.

En France, le *Dupuy-de-Lôme*, lancé en 1890, a coûté 55 liv. st. la tonne, pendant que le *Renan* d'aujourd'hui coûte 96 liv. st.

En Russie, le prix des derniers croiseurs cuirassés envoyés en Extrême-Orient s'est élevé à plus de 100 liv. st. par tonne, tandis que le prix de ceux qui ont été construits, il y a douze ans et qui figurent encore dans la flotte de la Baltique, n'était que de 67 liv. st.

Pour les croiseurs, l'augmentation est donc plus grande encore que pour les navires de combat, car elle s'élève, en gros, entre 40 et 50 pour cent.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Automobile à vapeur de la Compagnie du Nord. — La nécessité de desservir la banlieue des grands centres simplement et économiquement, comme peuvent le faire les tramways, a conduit les compagnies des chemins de fer à expérimenter sur leurs réseaux des voitures automobiles.

Pour la banlieue des grandes villes du Nord, sauf Lille et Paris, il n'est guère possible de créer des trains

spéciaux fréquents; il est alors désirable de se servir de voitures automobiles, à vapeur ou électriques, conduites par un seul agent, pouvant marcher en avant ou en arrière, sans qu'il soit nécessaire d'installer des plaques tournantes aux deux extrémités de la voie à parcourir.

La Compagnie des chemins de fer du Nord a récemment mis en service un nouveau type de voiture à vapeur répondant aux desiderata précédents. Cette voiture comporte trois éléments: au centre, la chaudière, le moteur, la cabine du mécanicien; de chaque côté, un compartiment pour les voyageurs; à l'un de ces compartiments est adjoind un petit fourgon pour bagages (500 kilogrammes).

L'ensemble contient 82 places, les unes assises, les autres debout. On accède à la voiture par deux plateformes extrêmes.

La chaudière est du système Turgan, à tubes d'eau; son alimentation est assurée par une pompe et un éjecteur; l'appareil moteur comporte deux cylindres, un admetteur, un détendeur; à l'aide d'un dispositif spécial, il est possible de marcher en simple expansion.

Chaque élément de la voiture est supporté par deux essieux; le poids total du véhicule, vide, est de 41 tonnes environ; sa longueur, de 21 m. 20.

Election à l'Académie de médecine. — Pour l'élection d'un membre titulaire dans la section d'hygiène publique en remplacement du professeur Proust, la section avait classé en 1^{re} ligne M. Netter, agrégé; en 2^e ligne, *ex æquo*, MM. Garnier, chef du dépôt à la préfecture de police, et Vidal, agrégé; en 3^e ligne, MM. Mosny, Thoinot et Vincent, médecins des hôpitaux; adjoints à la présentation, MM. Lemoine, professeur au Val-de-Grâce, et Wurtz, agrégé. Sur 74 votants, M. Netter, agrégé, médecin des hôpitaux, ancien collaborateur de M. Proust, est élu au 1^{er} tour par 58 voix contre 5 à M. Garnier, 5 à M. Lemoine, 2 à M. Wurtz, 1 à M. Vidal, 1 à M. Thoinot et 2 bulletins blancs.

La décroissance de la température avec la hauteur dans la région de Paris. — M. L. Teisserenc de Bort, à la suite des sondages aériens par ballons-sondes effectués pendant ces cinq dernières années, présente aujourd'hui des conclusions générales sur la décroissance de la température au-dessus de nos régions en différentes saisons.

La décroissance moyenne de la température est faible dans les couches basses où elle présente, à une hauteur variable avec la saison, un minimum dû à la condensation des nuages et au phénomène d'inversion: ce phénomène, indiqué par Fournet et M. Alluard, est plus fréquent qu'on ne le croyait; il consiste, comme on le sait, en ce fait qu'au lieu de décroître, quand on s'élève en altitude, la température s'accroît.

Par temps calme, ce phénomène est régulier la nuit; pendant le jour il est fréquent au-dessus des nuages en couches. En général, il semble se produire quand l'air peut changer de température sans se déplacer, soit par le contact du sol, soit par rayonnement; ou quand l'air peut glisser parallèlement à d'autres masses d'air, sa pression demeurant à peu près constante, en un mot quand l'air peut glisser le long des isobares.

Au contraire, la loi de décroissance adiabatique tend à s'établir dès que l'atmosphère éprouve un brassage général.

Dans la région parisienne, entre 6 et 11 kilomètres d'altitude, on trouve la loi de décroissance adiabatique; et les inversions sont rares. Mais vers 11 kilomètres, les sondages ont montré qu'en moyenne la température cesse de décroître en arrivant dans une véritable *zone isotherme*, qui présente des inversions de divers sens.

La vitesse des locomotives. — Les grandes vitesses atteintes par les nouvelles locomotives allemandes de la compagnie Siemens-Halske viennent d'être dépassées par une locomotive construite par Allgemeine Electricitäts Gesellschaft. On sait que le record restait à la locomotive Siemens avec 201 kilomètres à l'heure. Le chiffre que nous annonçons aujourd'hui dépasse celui-ci de plus de 9 kilomètres. Cette « locomotive-bolide » est un engin formidable; elle pèse plus de 93 tonnes et occasionne un frottement si grand sur les

rails qu'on a été obligé de consolider ceux-ci par l'adjonction d'un nouveau rail accolé au premier. Elle est munie de freins Vestinghouse qui, dans la dernière expérience, se comportèrent merveilleusement, bloquant le train à son entrée en gare à une vitesse supérieure à 60 kilomètres à l'heure. Les vitesses successivement atteintes furent de 145 kilomètres à l'heure pendant les 5 premiers kilomètres, de 201 kilomètres durant les 13 suivants et enfin le reste fut accompli à une vitesse qui alla en augmentant jusqu'à celle de 210^{km},770 qui fut maintenue pendant 10 secondes. La puissance de cette locomotive varie de 1,000 à 2,300 kilowatts et la tension de 10,000 à 14,000 volts. Ces résultats, quoique déjà surprenants, seront peut-être encore dépassés avant peu.

La composition variable du grisou — M. Lidoff a poursuivi des études munitieuses sur les gaz des mines, et il est arrivé à cette conclusion que ce qu'on nomme le grisou est de composition essentiellement variable. Ainsi qu'il le dit dans *Dingler's Polytechnisches*, souvent, au lieu d'être composé principalement de méthane, il sera constitué de 60 pour 100 seulement de ce gaz, de 37 pour 100 d'éthane et d'un peu d'acide carbonique. Alors que, dans bien des mines anglaises, la teneur en méthane oscille entre 77,5 et 98,2 pour 100, elle est comprise entre 52 et 70 pour 100 dans le bassin du Donetz. Nous n'insisterons pas sur la présence régulière d'une petite quantité d'argon, mais nous noterons que parfois le gaz n'est pour ainsi dire composé que d'acide carbonique.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 29 Mai au 5 Juin 1904

CANNES, b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	sable.
— b. Ville-de-Marseille, fr., c. Garel,	—
SAINT-TROPEZ, b. Jalousie, fr., c. Caisson,	—
— b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	—
— b. Conception, fr., c. Logne,	—
— b. Virginie, fr., c. Brun,	—
— y. à vap. Calanthe, amér., c. Cubben,	—
MARSEILLE, remorqueur <i>Marseillais II</i> , fr., c. Marcanteti.	—

Départs du 29 Mai au 5 Juin

HUELVA, vapeur <i>Earsdon</i> , anglais, c. Jos Arthur,	sur lest.
SAINT-RAPHAEL, chaland <i>Fortunée-Jeanne</i> , fr.,	c. Appietto, —
CANNES, b. Virginie, fr., c. Brun,	—
— b. Conception, fr., c. Logne,	—
— b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	—
— b. Jalousie, fr., c. Caisson,	—
— b. Ville-de-Marseille, fr., c. Garel,	—
— b. Bon-Pêcheur, fr. c. Arnaud,	—
SAINT-RAPHAEL, remorqueur <i>Marseillais II</i> , fr.,	c. Marcanteti, —
A LA MER, yacht à vapeur <i>Calanthe</i> , amér., c. Cubben,	—

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi 15 juin 1904, à deux heures du soir, au deuxième étage de la villa Trucchi, sise rue de la Source, à Monte Carlo, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers tels que: buffet vitré, garde-robe, table, glaces, commode, canapé, chaises, etc., etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit
notaire à Monaco

AVIS

Suivant acte passé devant M^e CARRIÈRE, notaire à Monaco, le 13 avril 1904, devenu définitif le 25 mai dernier, M. Ferdinand ULLRICH, directeur au Carlton-Hôtel, demeurant à Monaco, a vendu le fonds de commerce connu sous le nom de Carlton-Hôtel, à M. Henri PAUTRET, comptable, demeurant à Monaco.

Faire opposition dans la huitaine en l'étude de M^e Carrière, notaire.

CARRIÈRE.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit,
notaire à Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte passé devant M^e CARRIÈRE, notaire à Monaco, le 18 mai 1904, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco le 27 du même mois, vol. 88, n^o 11, M. Charles-Joseph-Paul ROSTICHER, organiste à la cathédrale de Monaco, et madame Marguerite-Adelaïde JAUR, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ont vendu à M. Joseph-Victor ISOART, dit ISOUARD, architecte, demeurant à Monaco,

Une propriété située à Monaco, section de Monte Carlo, passage Grana, d'une superficie de 459 mètres carrés environ, cadastrée section D, n^o 258 à 262, comprenant une maison élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et deux étages, confinant de l'est au chemin qui conduit aux moulins inférieurs et qui longe la propriété Herbel et la maison Sangiorgio, de l'ouest à Antoine Blanqui, du nord au passage Grana, et du midi à la propriété Sardo.

Cette vente a été faite au prix de cinquante mille francs.

Election de domicile a été faite par les parties à Monaco en l'étude de M^e Carrière, notaire.

Une expédition dudit acte a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco le premier juin mil neuf cent quatre.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre des inscriptions d'hypothèques légales, sur l'immeuble vendu, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois sous peine de déchéance.

Dûment enregistré.

Pour extrait :
CARRIÈRE, notaire.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, à Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat reçu par M^e EYMIN, notaire à Monaco, le dix-neuf mai mil neuf cent quatre, M. Léon DURETESTE, propriétaire, demeurant à Monaco, quartier de Monte Carlo, villa Bella Stella, a acquis de M. Mariano FABR, négociant en vins, et de M^{me} Marie-Julie-Françoise SANGIORGIO, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, rue des Remparts, ladite dame, veuve en premières noces de M. Albert-Sauveur GASPÉRINI;

Moyennant, en sus des charges, un prix principal de trente neuf mille francs;

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier des Révoires, d'une superficie de mille trois cent quatorze mètres carrés trente-cinq décimètres carrés, sur laquelle existent partie d'une maison de campagne et un puits, cadastrée sous partie du n^o 90 de la section A.

Ladite parcelle de terrain confinant: au nord-ouest, au boulevard de l'Observatoire; au sud-ouest, à M. Garcin et à un passage de deux mètres de largeur aboutissant et donnant accès à ladite parcelle; au sud-est, aux frères Crovetto; au nord-est, à MM. Olivier et Botta.

Ensemble tous les droits appartenant aux époux FABR, vendeurs, sur un chemin réservé de deux mètres de largeur prenant accès sur le chemin des Révoires et aboutissant à l'angle sud-ouest de la parcelle acquise par M. DURETESTE.

Pour l'exécution dudit contrat de vente, domicile a été élu à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire.

Une expédition transcrite du même contrat a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur le terrain acquis par M. DURETESTE, des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles auront à requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, passé lequel délai elles seront déchues de tous droits sur ledit terrain.

A Monaco, le sept juin mil neuf cent quatre.

Signé: Alex. EYMIN.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur
FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO
Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM
Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.
EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.
Lotions et Brillantines pour la tête.
EXTRAIT DE CANTHARIDES
Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.
HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT
FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MAROQUINERIE EXTRA-FINE.
ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN
TOUS GENRES. — G^d RAYON DE PAPETERIE,
PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES
DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS
RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE.
CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS
SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES.
PARAPLUIES. — ARTICLES DE
VOYAGE, ETC., ETC.
Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Chaises d'Enfants
(dernière création)

Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^o Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^o d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

A VENDRE Hôtel - Restaurant et Café de Genève

sis à MONTE CARLO, boulevard du Nord (entre le Crédit Lyonnais et la gare de La Turbie).

S'adresser, pour traiter, à M. CIOCO, syndic de la faillite Fuchs, à Monaco.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

MASSAGE MÉDICAL, HYGIÉNIQUE

MASSAGE DE BEAUTÉ, ETC.
MANUCURE

M^{me} M. Rosticher

Masseuse diplômée

de l'École Française d'Orthopédie et Massage du Dr Paul Archambaud.

Passage Grana, MONTE CARLO

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

PEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

- PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
- PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
- PLUS DE LITTÉRATURE
- PLUS DE RECETTES DE CUISINE
- PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.

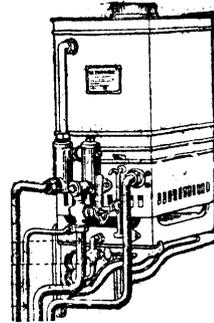
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

Henri CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE
Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)



INSTALLATIONS COMPLÈTES pour Salles de Bains, Lavabos et Water-Closets, Appareils d'Eclairage et Chauffage par le Gaz, Chauffe-Bains et Baignoires.

"Le Torride"

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **veilleuse de sûreté** (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

RENDU PAR VAGONS DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

APPICHAÏE BÉRENGER MONACO

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....Fr. » 75		
Livret-Chaix continental (mensuel) :		
1 ^{er} vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1	50
2 ^e vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2	»
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte.....	»	40
Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	»	30
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée.....	»	50
Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes.....	»	25
Livret de la banlieue avec carte..	{ Ouest.....	» 10
	{ Est.....	» 10
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2	»

Imprimerie de Monaco — 1904

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Mai-Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	30	771.2	771.2	771.4	771.7	771.8	20.1	22.3	20.2	19.8				19.1	76
31	72. »	72.2	72.3	72.1	72. »	22.5	24. »	22.9	22. »	20.1	76	—	—		
1	71.1	70.8	70.5	70.2	70.1	21.8	22. »	21.5	20.4	20. »	78	—	—		
2	69. »	68.8	68.5	68.2	68.3	22. »	22.5	21.2	20.6	20.2	80	Sud-Est	—		
3	69. »	69.4	69.8	70. »	70.2	22.1	22.4	20.2	20.1	20. »	74	Est.	Nuageux.		
4	70.8	71.1	71.4	71.8	72. »	21.1	21.8	20.5	20. »	19.2	74	—	—		
5	72. »	72.4	72.4	72.5	72.8	22. »	22.5	20.2	20. »	20. »	70	—	Nuageux, pluie.		
DATES						30	31	1	2	3	4	5			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima.	22.3	24. »	22. »	22.5	22.4	21.8	22.5		
						Minima.	18. »	13.2	18.5	19. »	19. »	18.7	17.8	Pluie tombée : 2 ^{mm} 5	